

Retraites : un dossier de fond

L'UNSA a rappelé que « la retraite est un sujet trop sérieux pour le traiter à coup de petites phrases ».

« *On ne rentre pas en négociation en commençant par annoncer des concessions.* » Le communiqué de l'UNSA est clair. Il est clair aussi sur les petites phrases laissant augurer de solutions qui entraîneraient mécaniquement « *une forte diminution des pensions servies* ». Notre Union interprofessionnelle a rappelé avec fermeté que notre système de retraites doit s'appuyer sur deux piliers : la retraite par répartition et un bon taux de remplacement (autrement dit un bon rapport entre la rémunération et la pension).

Notre système de retraites doit s'appuyer sur deux piliers : la retraite par répartition et un bon taux de remplacement. « *Ces deux points ne sont pas négociables* », précise l'UNSA qui refuse la remise en cause du droit au départ à 60 ans ou de la référence aux six derniers mois pour les fonctionnaires, précisant que « *ce mode de calcul prend en compte les différences de rémunérations entre le privé et le public.* » Elle ajoute qu'il faut traiter la question de l'emploi des seniors et de la prise en compte de la pénibilité et conclut en soulignant que « *la préservation de notre système de retraite est un sujet trop sérieux pour qu'il soit traité à coup de petites phrases.* »

La fédération UNSA Éducation est parfaitement en phase avec les positions sans équivoque de notre Union interprofessionnelle. Elle entend, comme l'UNSA, lutter contre tous les simplismes. La régression n'est pas une fatalité de même qu'il n'y a pas de solution miracle. D'ailleurs, les salariés n'ont aucun intérêt à voir leur protection collective affaiblie par des dégradations automatiques ou des réponses sommaires à courte vue qui aboutiraient tôt ou tard au même résultat.

L'objet de cette lettre est donc d'abord d'apporter d'abord des éléments d'information et de « décryptage », en cohérence avec les réflexions de l'UNSA et de l'UNSA Fonction publique auxquelles nous prenons toute notre part, mais avec le regard particulier d'une fédération de personnels des métiers de l'éducation, majoritairement mais pas exclusivement fonctionnaires. Les militants bien informés sont des militants plus efficaces. Pour que l'information soit efficace, nous avons fait le choix d'une lettre en un recto seulement, complétée le cas échéant par des liens utiles, internes à l'UNSA ou externes.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Dossier « Retraites » sur le site fédéral UNSA Éducation : <http://tinyurl.com/yzdqsv>.
- « Réforme des retraites : un débat mal engagé » : communiqué UNSA du 21/01/2010.
- Non à la baisse des retraites dans la Fonction publique : communiqué UNSA-Fonction publique du 1/01/2010